

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT  
du 08 octobre 2014**

---

**Début de séance du conseil municipal à 20h00**  
**Secrétaire de séance : Dominique de Lorgeril**

Absents : 3  
Pouvoirs : James Vergnaud à Yvon Primault  
Sandrine Simonnot à Christelle Dulau

**Suivant l'ordre du jour le conseil municipal a, par 17 voix pour et 1 abstention, :**

- confirmé que les travaux de clôture réalisés chez Mme Caudrelier (rétablissement d'un accès condamné pour cause d'aménagement du giratoire de Ste Catherine) sont bien à la charge de la Commune pour un montant de 8 870 € ;
- donné mandat à Monsieur le Maire pour faire réaliser, le bornage de la placette de retournement prévue dans le cadre de la mise en œuvre de la PVR allée des Nesmond et pour accepter la cession du terrain à titre gratuit en découlant, frais (bornage et notaire) à la charge de la commune ;
- donné mandat à Monsieur le Maire pour faire réaliser la tranchée commune qui regroupe les trois réseaux (eau, éclairage public - ERDF et téléphone) prévu par la PVR mise en œuvre chemin de Chez Margui , ainsi que le bornage de la voie et l'acceptation des cessions à titre gratuit en découlant , frais (bornage et notaire) à la charge de la commune ;
- refusé de participer au frais de fonctionnement scolaire demandés (estimés entre 4 et 500 €) par la commune de Puymoyen pour un enfant de Garat inscrit en maternelle à la rentrée scolaire, Garat disposant des capacités d'accueil ;
- émis un avis favorable à la demande de participation aux frais de fonctionnement pour l'usage du gymnase de Puygrellier à St Michel par un élève domicilié à Garat (fixé à 83.60 € conformément aux statuts du SIVOM de St Michel).

Le Conseil Municipal accepte le report de la présentation du rapport « Eau et assainissement » de la CCVE lors d'une prochaine séance,

**Fin de séance du conseil municipal à 21h00**

*Vu pour être affiché dans la huitaine conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 de Code Général des Collectivités Territoriales.*

Le Maire,  
signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,  
Signé : Dominique de Lorgeril

A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Dominique de Lorgeril mentioned in the text above.